

# DS - ADJOINT(E) A LA CHEFFE DE MISSION ECOLE DES CADRES DU SPORT H/F

Ref : 2023-1286114

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Administration Centrale

MENJ - MESR

Direction des sports - Ecole  
des cadres du sport

## Localisation

95 avenue de France 75013

Paris

**Domaine :** Direction et pilotage des politiques publiques

## Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

## Expérience souhaitée

Expert

## Rémunération

(fourchette indicative pour les  
contractuels)

Non renseigné

## Catégorie

Catégorie A (cadre)

## Management

Non

## Télétravail possible

Oui

## Vos missions en quelques mots

Au sein de la direction des Sports, l'adjoint à la cheffe de mission est placé sous l'autorité directe de la cheffe de mission de l'ECS. Il assure sa mission en lien étroit avec les différents opérateurs et partenaires de formation, ainsi qu'avec la DGRH et la DE. L'adjoint apporte un appui à la cheffe de mission dans la réflexion stratégique, la prospective, la prise de décision pour sécuriser les choix, et la mise en œuvre des décisions. Il est susceptible de prendre en charge le pilotage de chacune des quatre missions prioritaires de l'ECS, en parfaite complémentarité avec la cheffe de mission. Il est capable d'apprécier la qualité de son activité (indicateurs, aide à la décision, etc.). Il est un gestionnaire des compétences qui connaît bien

son environnement et son écosystème. Capable de susciter l'adhésion en misant sur la confiance, la responsabilisation et l'autonomie, il promeut l'intelligence collective pour favoriser l'atteinte des objectifs de l'ECS. Il représente la cheffe de mission sur des réunions internes ou externes si besoin. Il initie et développe une démarche de coopération avec les différents opérateurs et partenaires de l'ECS.

Favoriser le développement des transformations agiles :

Être en veille des évolutions des environnements de la performance et du développement de la pratique pour apporter des éléments constitutifs à la réflexion du directeur ;

S'assurer de la pertinence des projets en appui des chefs de projet par leur réaligement constant sur les enjeux et les besoins des publics cibles ;

Assurer le développement d'une culture collaborative :

Assurer la coordination et la mise en cohérence des activités de l'école en regard des objectifs fixés et des publics cibles ;

Animer la réflexion transversale autour des thèmes portant sur les stratégies, les enjeux, les évolutions des offres de service au regard de l'évolution des contextes.

Favoriser la communication interne et externe :

Structurer la communication interne et externe de l'ECS en relation avec les différents opérateurs et partenaires.

Contribuer à la synergie entre tous les secteurs de l'ECS ;

Contribuer au lien avec les publics cibles de l'école ;

Favoriser le développement des passerelles extérieures au Ministère des Sports (Inter-ministériarité, réseau académique, organismes de formation, écoles Françaises et internationales...);

Assurer une veille relative aux domaines d'intervention de l'ECS

Assurer une ingénierie et des interventions pédagogiques :

Assurer des accompagnements individuels ou collectifs au sein de l'école.

## Profil recherché

### Connaissances :

- Avoir une connaissance avérée du sport de haut niveau, du développement de la pratique, des politiques publiques, des enjeux sociétaux : bonne expérience professionnelle de travail de réseaux , d'une structure de haut niveau, d'une structure territoriale, et/ou d'un club professionnel.
- Maitriser des moyens modernes de traitement et de transmission de l'information
- Maitriser les dispositifs de la formation professionnelle continue
- Connaître les réseaux d'acteurs et d'opérateurs du MSJOP

### Compétences :

Savoir-faire

- Disposer d'une expérience professionnelle avérée et reconnue en ingénierie de

formation de professionnels.

- Concevoir et mettre en oeuvre des dispositifs pédagogiques adaptés à des professionnels.
- Conduire et piloter un projet de formation.
- Construire collectivement (co-construction)
- Disposer de capacités rédactionnelles affirmées
- Savoir rendre compte très régulièrement.

Savoir-être :

- Sens du relationnel et qualité d'écoute
- Aptitude à communiquer.
- Capacité à travailler en équipe et à développer un réseau.
- Capacité de décision et sens de l'initiative.
- Réactivité.
- Capacité à s'adapter et à innover et à s'engager dans de nouveaux projets.

## Éléments de candidature

### Personne à contacter

anne-marie.courtaud@sports.gouv.fr

## À propos de l'offre

### Informations complémentaires

#### Principaux interlocuteurs :

les autres services de la direction

les services déconcentrés

d'autres ministères

les agents du ministère

les cabinets ministériels

d'autres acteurs publics

le secteur privé

des organismes étrangers

Principaux interlocuteurs :

Personne à qui adresser les candidatures (mail) : DS-recrutement@sports.gouv.fr

Personne à contacter (mail) : Madame Anne-Marie COURTAUD, cheffe de mission, Mèl : anne-marie.courtaud@sports.gouv.fr

## Conditions particulières d'exercice

Responsabilités particulières :

- Co-construire la stratégie de l'ECS dans un objectif d'amélioration continue, sur la base d'orientations définies dans la note de cadrage

## Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2023

## Métier de référence

Responsable sectorielle / sectoriel

## Qui sommes nous ?

La Direction des Sports (DS):

- définit la stratégie nationale de l'Etat et conçoit les politiques publiques interministérielles du sport en matière de santé, d'éducation, de travail, en entreprise, de développement durable ;
  - pilote les relations internationales en matière sportive, pour développer l'attractivité de notre pays, porter et diffuser les valeurs du sport français, nouer des partenariats et développer l'économie du sport ;
  - assure la sécurité des pratiquants et veille au contrôle de cette sécurité. Dans ce cadre, la direction des sports prépare les textes qui encadrent les pratiques ou les procédures de contrôle. Elle engage des campagnes de prévention pour la protection des publics sur des problématiques liées à la sécurité des pratiques, aux discriminations, à la lutte contre les violences dans le sport, ou encore aux phénomènes de radicalisation ;
  - régule l'action des opérateurs du sport,
  - garantit un cadre de formation initiale et continue adapté aux enjeux des politiques sportives et notamment aux problématiques d'emploi spécifiques à ce champ,
- Enfin, la direction des sports exerce une mission régulatrice en matière de sport professionnel

L'Ecole des cadres du sport est une mission dite « hors les murs » à l'interface entre la direction des Sports, la direction générale des ressources humaines et la direction de l'encadrement. Sous l'autorité de la directrice des Sports, l'ECS vise à renforcer le statut et le fonctionnement des 3 000 cadres du ministère qui mettent en œuvre les politiques du sport en administration centrale, au sein services déconcentrés et des établissements et, concernant les conseillers techniques sportifs, auprès des fédérations sportives.

Elle assure la coordination générale des opérateurs de la formation professionnelle continue pour rendre le dispositif de montée en compétences plus performant. Elle construit une offre de formation en veillant à la complémentarité et à l'adaptation permanente aux exigences du haut niveau comme à celles du déploiement des politiques publiques. Elle s'appuie sur les expertises les plus pointues pour enrichir et diversifier ses approches qui se veulent modernes

et innovantes.

Elle articule son action autour de quatre missions prioritaires :

La montée en compétence des cadres du sport par la voie d'une offre de formation professionnelle continue adaptée et de parcours de formations individualisés.

L'accompagnement des cadres du sport dans leurs prises de fonctions, dans les temps spécifiques d'adaptation à l'emploi et surtout dans le développement de leur carrière.

- La capitalisation et la diffusion des savoirs d'expériences intégrant l'identification des potentiels, la préparation aux concours et la mise en réseau des compétences et des pratiques professionnelles.
- L'analyse des besoins et l'évaluation de l'offre.